

# Crise du coronavirus : la précieuse aide des crédits de cautionnement

La Confédération se porte garante à hauteur de 17 milliards de francs pour les crédits consentis aux entreprises durant la pandémie à titre d'aide financière d'urgence. Les quatre coopératives de cautionnement ont veillé au bon déroulement des opérations en toute discrétion. *Andrea Theunert*

**Abrégé** Quatre coopératives de cautionnement permettent aux petites et moyennes entreprises d'accéder à des crédits bancaires. Guère connues du grand public mais déjà précieuses en temps normal, elles ont joué un rôle essentiel durant la crise du coronavirus pour l'attribution des crédits d'aide Covid-19. Les coopératives ont dans l'ensemble traité 138 000 crédits d'aide représentant quelque 17 milliards de francs, soit 65 fois plus de crédits que durant une année normale. Elles tirent rétrospectivement un bilan positif : les pertes liées aux crédits ont à ce stade été nettement plus basses qu'attendu. Leur travail ne s'arrêtera pas au terme de la pandémie, loin s'en faut.

L'agence de voyage bâloise Pink Travel n'aurait probablement pas survécu à la crise du coronavirus sans crédit Covid-19. Il en va de même pour les quelque 138 000 autres entreprises qui ont bénéficié, rapidement et sans complication, des crédits indirectement cautionnés par la Confédération au printemps 2020. Rares sont ceux qui savent que les quatre coopératives de cautionnement (CC) suisses ont joué un rôle essentiel dans la gestion de la crise. Elles ont coopéré sous haute pression avec le Département fédéral des finances (DFF), le Secrétariat d'État aux questions financières internationales (SFI) et le Secrétariat d'État à l'économie (Seco) pour permettre aux banques d'assurer le versement des crédits sans bureaucratie.

Les crédits Covid-19 ont été conçus en un temps record pour soutenir financièrement les entreprises dans un délai extrêmement court (voir encadré 1). Les coopératives de cautionnement sont responsables de la gestion des crédits garantis, une tâche herculéenne au regard de l'immense demande de fonds, même pour des coopératives expérimentées : quelque 138 000 crédits d'aide totalisant environ 17 milliards de francs ont été accordés depuis le printemps 2020, soit 65 fois le nombre de crédits traités lors d'une année normale par les coopératives de cautionnement. Pour maîtriser le volume des demandes, les coopératives ont dû recruter du personnel et même engager temporairement une équipe de la société de conseil PWC.

L'offre de soutien sans précédent mise sur pied par les acteurs politiques, de l'administration et de l'économie a permis à de nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) de surmonter la crise du coronavirus. L'expérience et la routine acquises au fil des années par les coopératives de cautionnement dans le traitement des crédits garantis ont notamment constitué un facteur de succès décisif. Seule, la Confédération n'aurait sans doute pas pu agir aussi rapidement et simplement. Qui sont donc ces coopératives et quel est leur modèle d'affaires ?

## Expertes des PME

Organisations d'entraide du secteur des arts et métiers nées il y a un siècle, les coopératives de cautionnement permettent aux PME d'accéder plus facilement aux crédits bancaires lorsque ces sociétés ont besoin de davantage de fonds pour la création d'une nouvelle entité, pour des investissements ou pour régler une succession. Leur rôle est de garantir le remboursement à la banque en cas de défaut de paiement de l'entreprise. C'est ainsi que de nombreuses PME ont pu obtenir des fonds ces dernières décennies alors qu'elles n'auraient sans doute pas eu accès à des crédits bancaires. Tel a été le cas de la PME Pink Travel, qui a pris contact avec les coopératives de cautionnement bien avant la crise du coronavirus.

Ce voyageur avait été soutenu financièrement une première fois il y a 20 ans par la

CC Saffa dans le cadre d'une extension de son offre. La CC Saffa est l'une des quatre coopératives reconnues par la Confédération. Elle opère à l'échelle nationale et est dédiée aux entreprises conduites par des femmes. Les trois autres coopératives de cautionnement sont actives au niveau régional (CC Sud-Est, CC Centre et Cautionnement romand, voir encadré 2, p. 58).

## Historique du cautionnement

Les coopératives de cautionnement se distinguent en particulier par leur taille et par leur organisation pour des raisons historiques. La CC Saffa est la plus petite des quatre coopératives. Elle fête cette année ses 90 ans. Son nom remonte à la première exposition suisse sur le travail des femmes en 1928 : «schweizerische Ausstellung für Frauenarbeit». Avec le produit de l'exposition,

### Encadré 1 : les crédits transitoires Covid-19

Les entreprises et jeunes pousses qui se sont retrouvées en difficulté financière du fait des mesures de lutte contre le coronavirus ont été soutenues par des crédits transitoires (crédits Covid-19) rapidement, sans bureaucratie et de manière ciblée. Le délai pour déposer des demandes de crédit a échoué au 31 juillet 2020 (un mois plus tard pour les jeunes pousses). Les petites et moyennes entreprises ont reçu de leur banque principale les crédits garantis par les quatre coopératives de cautionnement. Les montants à concurrence de 500 000 francs ont été cautionnés à 100 % par la Confédération et octroyés au taux de 0 %. Les prêts plus importants jusqu'à 20 millions de francs (dits « crédits Covid-19 Plus ») ont été cautionnés à 85 % par la Confédération et soumis à un intérêt de 0,5 %, les banques supportant le risque de défaillance sur les 15 % restants. Le programme était établi sur les structures existantes des quatre coopératives de cautionnement : elles ont organisé le processus de cautionnement et examiné les demandes, demeurant en étroit contact avec les entreprises et les banques jusqu'au remboursement des crédits.

les organisations de femmes de l'époque ont fondé en 1931 la CC Saffa, qui soutient depuis lors les entrepreneures autonomes.

Les trois autres coopératives sont spécialisées dans une région déterminée. Cautionnement romand était la plus grande jusqu'à la crise du coronavirus, mais les rapports de taille ont changé depuis l'éclatement de la pandémie. Désormais, la CC Sud-Est dessert le plus vaste territoire et garantit le plus gros volume.

Dans le cadre de ses activités régulières, une coopérative de cautionnement peut cautionner au maximum 1 million de francs par entreprise pendant une période de dix ans au plus. Elle assume 35 % du risque de défaillance, la Confédération se chargeant des 65 % restants. En contrepartie, la PME doit verser une prime de risque de 1,25 %, mais bénéficie généralement de meilleures conditions bancaires. Abstraction faite des crédits Covid-19, les coopératives ont au total cautionné 1863 preneurs de crédit en 2020 à concurrence de quelque 316 millions de francs.

Les coopératives se distinguent par l'encadrement personnel qu'elles offrent aux entreprises – la confiance étant plus importante que jamais en temps de crise. L'accompagnement comprend l'entretien des contacts avec les entreprises impliquées et les banques ainsi que le suivi des plans d'amortissement et des assainissements. Les coopératives font en outre valoir les droits des créanciers en cas de faillite. La CC Saffa entretient ainsi depuis des années un contact étroit et des échanges réguliers avec Pink Travel.

## Vers un retour à la normale des crédits

Plus d'une année s'est écoulée depuis que les premiers crédits Covid-19 ont été accordés. Du point de vue des coopératives de cautionnement, le bilan intermédiaire est positif. Les licenciements et les faillites en masse qui étaient attendus n'ont majoritairement pas eu lieu. Les pertes liées aux crédits restent faibles (1,5 %, état en octobre 2021). À titre de comparaison, le Seco prévoyait encore des pertes de 15 % au début de la pandémie. Enfin, près de 20 % du volume de crédits sont déjà complètement remboursés.

Selon ses propres informations, l'agence Pink Travel n'aura pas besoin du délai de remboursement fixé à huit ans. Elle le doit à la légère reprise économique et aux possibilités retrouvées de voyager. Le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) prévoyait déjà en juin une hausse de 4 % du produit intérieur brut, un rebond de la demande de produits suisses à l'étranger et une détente du marché du travail. Une telle situation incite les sociétés comme Pink Travel à aller de l'avant en planifiant des investissements. Pour les coopératives de cautionnement, cette situation est synonyme d'un lent retour à la normale, car ces investissements doivent eux aussi être financés.

Les coopératives continueront d'être aux côtés des entreprises après le coronavirus pour toutes les questions financières, comme elle l'était avant la crise – mais peut-être avec davantage de visibilité désormais. Si elles restaient plutôt discrètes jusqu'ici dans

## Encadré 2 : les quatre coopératives de cautionnement suisses

On dénombre en Suisse quatre coopératives de cautionnement (CC) reconnues par la Confédération : les trois coopératives régionales CC Centre, CC Sud-Est et Cautionnement romand ainsi que la Saffa, réservée aux femmes active à l'échelle nationale. Les CC peuvent se porter garantes de crédits à concurrence d'un million de francs. La Confédération supporte leur risque de perte à hauteur de 65 % et assume une part des frais administratifs. Les contributions à la couverture de ces frais permettent aux CC de limiter les coûts d'examen des demandes et les coûts de surveillance de manière à offrir des conditions avantageuses aux petites et moyennes entreprises. La Confédération supporte l'intégralité du risque lié à certains crédits Covid-19 (voir *encadré 1*, p. 57). Informations supplémentaires sur [www.cautionnements.ch](http://www.cautionnements.ch).

le domaine du crédit, elles sont devenues la cheville ouvrière dans la maîtrise de la crise et peuvent envisager un avenir prospère de concert avec les PME qu'elles ont contribué à renforcer. Expertes des PME, les coopératives de cautionnement concourent à la prospérité de l'économie suisse – hier, aujourd'hui et demain.



**Andrea Theunert**

Directrice de la coopérative de cautionnement Saffa, Bâle